

Mises à jour

Modifications à votre couverture – Les clients actuels doivent communiquer avec Agricorp au plus tard le **10 mai 2024** pour ajouter ou retirer des produits agricoles, ou pour changer les niveaux de garantie et choisir d'autres options.

Taux

Les taux de prime qui sont publiés par Agricorp représentent la portion de la prime du client. Les taux de prime sont fixés annuellement et sont basés sur le prix des produits agricoles et les demandes d'indemnisation antérieures.

Prime = taux de prime × nombre de ruches admissibles

Si vous adhérez à l'Assurance-production depuis plus d'un an, votre taux de prime peut faire l'objet d'une remise de prime ou d'une surprime, d'après l'historique de vos demandes d'indemnisation.

Pour connaître vos taux de prime, y compris toute remise de prime ou surprime à laquelle vous avez droit, consultez votre *Avis de renouvellement*.

Prix d'indemnisation (\$/lb)	Taux de prime par niveau de garantie (\$/ruche)		
	70 %	75 %	80 %
3,12 \$	11,29 \$	14,08 \$	17,49 \$

À propos des primes

- Le coût des taux de prime est partagé avec les gouvernements.
- 60 %** du coût des primes est payé par les gouvernements fédéral et provincial, en plus de la totalité des frais d'administration.
- 40 %** du coût des primes est payé par les clients.

Dates

Dernier jour pour...	
Souscrire une couverture (nouveaux clients)	10 mai 2024
Ajouter ou retirer des produits agricoles (clients actuels)	10 mai 2024
Modifier une couverture existante (p. ex. niveaux de garantie, prix d'indemnisation et autres options de couverture)	10 mai 2024
Déclarer le nombre de ruches	30 juin 2024
Retourner les abeilles en Ontario	1 ^{er} juillet 2024
Payer la prime	10 juillet 2024

Sauf erreurs ou omissions.

Agricorp se réserve le droit de faire des corrections en cas d'erreurs ou d'omissions. Pour des obligations juridiques précises concernant l'Assurance-production, veuillez consulter le *Contrat d'assurance : Conditions générales*. Pour de l'information détaillée sur la collecte de renseignements et le traitement de dossiers, reportez-vous à la section E des *Conditions générales*.

Pour nous joindre

1 Stone Road West
C. P. 3660 succ. Centrale
Guelph ON N1H 8M4
1 888 247-4999
Télec. : 1 519 826-4118
ATS : 1 877 275-1380
contact@agricorp.com
agricorp.com

English version available.
Formats accessibles disponibles.

